



Renseignements d'ordre général & Tarifs saison 2026-2027

Le but de notre club est la vulgarisation de la plongée subaquatique selon les normes de la Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins (FFESSM), ainsi que ses activités (exploration, photos, environnement, etc.).

Il est vivement recommandé de lire le Règlement Intérieur du club.

LES INSCRIPTIONS

En début de saison (à partir du 15 septembre 2026 et avant le 30/10/2026) lors des entraînements à la piscine d'hiver, rue du Mont de Piété à CARPENTRAS de **20h30 à 22h00**, une seule personne dans le bureau avec la secrétaire, les autres patientent dehors. **Nécessité d'avoir un Certificat Médical Modèle FFESSM**. Lors de l'inscription, vous serez aiguillés vers un médecin approprié.

- Groupe Jeunes (à partir de 8 ans) ; limité à 6 places, début de formation le 09/10/2026, (personne avant).
- Groupe Niveau 1 ; limité à 10 places, début de formation le 09/10/2026 (personne avant).
 - Groupe Niveau 2 (pour entrer en formation, 12 plongées validées et tamponnées nécessaires.) ; limité à 8 places, Début de formation le 06/10/2026 (personne avant). ▪

Entraînements Encadrés ; **après adhésion au Club** : à partir du 15/09/2026. **Pour cela, procurez-vous la fiche d'adhésion.**

TARIF DE L'ADHÉSION

	Adhésion = 1 ou 2 1) A + B + C (si besoin) 2) D		Facultatif	
A Licence	Licence adulte (Frais de dossier inclus)	50,00 €	Assurance individuelle complémentaire assistance :	
	Licence jeune (12 à 16 ans)	31,50 €	Piscine PSP = 14,50 €	
	Licence enfant (-12 ans)	14,50 €	Loisir 1 = 25,00 € Loisir Top 1 = 48,00 €	
B Cotisatio n	Étudiant – Cadet (jusqu'à 16 ans)	90 €	Loisir 2 = 30,00 € Loisir Top 2 = 59,50 €	
			Loisir 3 = 51,00 € Loisir Top 3 = 99,00 €	
	Encadrant noté sur le planning et/ou membre Bureau Directeur.	60 €	Abonnement à la revue SUBAQUA	
			Voir le Site FFESSM	
	Adulte	120 €	Tarif par plongée	
C Formatio n	Préparation d'un niveau (N1 & N2)	50 €	Explo – Tech départ bord	0 €
	Carte CMAS	16 €	Explo – Tech départ bateau hors matériel E2 et E3 encadrant une plongée	30 €
				0 €

	Carnet de plongée (recommandé)	10 €	Fosse de Plongée : Prix selon le nombre de participant	
D	Licence passager (ne donnant aucun avantage du club)	51 €	- Pour les plongées particulières un supplément sera demandé (entre 2 et 10€)	
	Déjà licencié	voir B	- En sus, le déplacement routier	

Toute dégradation du matériel Club sera facturée selon devis de réparation.

Club Subaquatique du Comtat Venaissin
Piscine Municipale Rue du Mont de Piété 84200
CARPENTRAS Contact : CSCV : Sébastien MERINDOL :
a.gaya@hotmail.fr



Plongeur extérieur au club désirant profiter de notre structure (voir les conditions dans le Règlement Intérieur du CSCV) :

Pour les Plongeurs niveau 1 - 2 - 3 & 4 (sans encadrer) : Tarif de la plongée au prix du tarif du Prestataire. Pour les N4 et plus en encadrement des membres du club : Plongée prise en charge par le CSCV.

L'ADHESION comprend :

- la licence F.F.E.S.S.M. et l'assurance en R.C.,
- le permis de chasse sous-marine (pour les + de 16 ans),
- le droit d'entrée aux piscines Municipales lors des entraînements (environ 90 entraînements par an),
- le prêt de matériel pour la préparation niveau 1 et groupe jeunes (bouteille, gilet stabilisateur et détendeur) pour les entraînements en piscine,
- la préparation et l'examen de certains brevets FFESSM.

MATERIEL PERSONNEL

- les palmes, masque, tuba et ceinture lestée sont à acheter rapidement (consulter les encadrants du club, ils vous conseilleront),
- le port du **bonnet de bain** est **obligatoire** à la **piscine d'hiver**,
- le bermuda de bain et les vêtements en néoprène sont **interdits** aux piscines.

LES ENTRAÎNEMENTS ONT LIEU

- **de octobre à mai** : à la Piscine Municipale, Rue du Mont de Piété, les mardis et vendredis de 20h30 à 22h00,
- **de juin à août** : au Stade Nautique, les mardis et vendredis de 18h à 20h.

LES SORTIES EN MER

- elles ont lieu une fois par mois (minimum) pour les plongeurs ayant un Niveau de plongée,
- le planning des plongées est affiché au secrétariat, au local technique, sur le Facebook du

Club et le site Internet du club,

- **les plongées sont à régler IMPERATIVEMENT lors de l'inscription, par chèque ou virement.**

Tout plongeur inscrit à la plongée et qui ne vient pas (ne s'étant pas excusé au plus tard le mardi soir précédant cette dernière), devra payer sa plongée.

PUBLICATIONS

Notre Site Internet : plongeecarpentras.fr

Informations disponibles sur Facebook : Club de plongée Carpentras CSCV

Fait à Carpentras le 01/09/2026

Le Président La Secrétaire La Trésorière

Club Subaquatique du Comtat Venaissin
Piscine Municipale Rue du Mont de Piété 84200
CARPENTRAS Contact : CSCV : Sébastien MERINDOL :
a.gaya@hotmail.fr